

SCARABÉE DU ROSIER



Adulte



Dommmages causés

Nom français :

Scarabée du rosier

Plantes hôtes :

Hydrangea sp. (hydrangée), *Parthenocissus* sp. (vigne vierge), *Rosa* sp. (rosier), *Rubus* sp. (framboisier), *Sorbus* sp. (sorbier), *Vitis* sp. (vigne)

Description des dommages :

Le scarabée du rosier s'attaque aux feuilles et aux fleurs de plusieurs plantes ornementales, potagères et fruitières. Les adultes brotent les bourgeons qui éclatent au printemps. Ils se nourrissent ensuite des fleurs, des fruits et des feuilles au point de les squelettiser. Le nombre d'individus étant parfois élevé, les dommages sont souvent rapides et spectaculaires. Les dommages ressemblent beaucoup à ceux du scarabée japonais.

Caractéristiques de l'adulte :

Le scarabée du rosier est un coléoptère de couleur brun-beige aux longues pattes épineuses de couleur orangée. Il mesure environ 1,25 cm.

Caractéristiques de la larve :

La larve est blanche, en forme de « C »; elle a de longues pattes et mesure environ 2 cm.

Condition(s) favorable(s) de développement :

Plants qui croissent dans des milieux sablonneux.
Présence élevée de mauvaises herbes.

À surveiller :

- Les adultes apparaissent vers le début de juin et sont généralement présents pendant 3 semaines. Après cette période, on n'en voit pratiquement plus durant le reste de la saison.
- Vérifier la présence de feuilles et de fleurs squelettisées sur les plantes hôtes.
- Regarder, tôt le matin, s'il y a présence de scarabées.

Lutte préventive :

- Éviter de planter les plantes sensibles dans un sol sablonneux.
- Ramasser à la main les adultes tôt le matin et les écraser.
- À l'automne ou au printemps, bêcher le sol autour des plantes pour exposer les larves hibernantes.
- Éliminer les mauvaises herbes qui croissent à proximité des plantes hôtes, car la larve du scarabée se nourrit des racines de celles-ci.
- Planter des pétunias ou des géraniums à fleurs blanches autour des plantes vulnérables. Ces plantes sont répulsives pour le scarabée du rosier.

**Si vous croyez être aux prises avec cette infestation,
consultez votre jardinerie.**

Une information de votre jardinerie, membre de l'Association québécoise de commercialisation en horticulture ornementale.